

EQUIVALENCE DEMANDEE POUR UNE INSCRIPTION EN LICENCE 2

MENTIONS

- Géographie et aménagement Histoire Histoire de l'Art et Archéologie
 Musicologie Philosophie Psychologie Sociologie

Date et signature obligatoire de l'étudiant

NOM : Prénom :

AVIS DE LA COMMISSION D'EQUIVALENCE

Demande acceptée

.....
.....

Demande refusée

Motif :

Poitiers le

Signature des membres de la commission

DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE 2017/2018

Inscription acceptée en 2^{ème} année de Licence mention :

- Géographie et Aménagement Histoire Histoire de l'Art et Archéologie
 Musicologie Philosophie Psychologie Sociologie

Avec dispense des unités d'enseignement suivantes :

Inscription refusée pour le motif ci-dessus

Poitiers, le

Po/ Le Président de l'Université et par délégation,
Le Directeur de l'UFR Sciences Humaines et Arts

M. Eric Palazzo